

## **Conditions générales de vente de Forma Up – Sylvie DUBOIS**

Définition :

### Formation intra-entreprise

Formation réalisée pour le compte d'un client auprès de ses salariées dans un local du client ou dans un autre local mis à disposition par le client ou par Forma Up.

### Formation interentreprises

Formation réalisée pour le compte de plusieurs clients auprès de leurs salariés dans un local mis à disposition par le client ou par Forma Up.

## **Articles**

### 1. Objet

Toute commande de formation ou toute inscription à une formation en interentreprises implique que le Client accepte, sans réserve, les Conditions Générales de Vente présentées ci-dessous.

Forma Up – Sylvie DUBOIS se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande.

### 2. Tarif et facturation

La facture est adressée par voie électronique. En passant commande, le Client marque explicitement son accord sur la réception d'une facture électronique, sauf convention écrite contraire passée avec le Client.

Les factures sont payables au comptant. Une facture impayée à son échéance voit de plein droit et sans mise en demeure préalable son solde restant dû majoré de 10 %

La facture relative aux formations interentreprises doit être acquittée avant le jour de la formation. A défaut, Forma Up se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le client et d'annuler l'accès à la formation au participant.

### 3. Support pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est la propriété de Forma Up – Sylvie DUBOIS et est protégée au titre des droits d'auteur. Toute reproduction, ou utilisation pour un usage autre qu'exclusivement interne de même que tout transfert ou mise à disposition d'un tiers, n'est pas autorisée et est constitutive de contrefaçon.

### 4. Annulation – Report de la formation

#### 4.1 Annulation ou report par le Client

Toute demande de report ou d'annulation d'une formation doit être formulée par écrit à l'attention de Forma Up – Sylvie DUBOIS le plus tôt possible et au moins 14 jours à l'avance. A défaut, le paiement de la facture sera dû.

#### 4.2 Annulation ou report par l'entreprise en cas de force majeure

En cas de survenance d'un cas de force majeure, Forma Up – Sylvie DUBOIS aura le droit d'annuler une formation ou de proposer d'en modifier les dates.

En cas d'annulation d'une formation pour cause de force majeure, le Client sera intégralement remboursé des sommes déjà versées.

En cas de modification des dates de la formation pour cause de force majeure, le Client aura le droit de demander le remboursement et l'annulation de sa commande. Cette demande devra être adressée par écrit (e-mail) dans les 5 jours ouvrables qui suivent la date à laquelle Forma Up – Sylvie DUBOIS aura notifié le changement de dates au Client. Sans réaction de la part du Client dans ce délai, l'annulation de la formation sera alors impossible.

#### 4.3 Annulation ou report par l'entreprise en cas de manque de participants

Dans le cas des formations en interentreprises, Forma Up – Sylvie DUBOIS se réserve le droit d'annuler une formation en cas de manque de participants. Le Client sera averti durant les jours qui précèdent la formation. En cas d'annulation d'une formation, le Client sera intégralement remboursé des sommes déjà versées.

### 5. Refus de dispenser la formation – Remplacement – Retard/départ anticipé et exclusions

5.1 Forma Up – Sylvie DUBOIS se réserve le droit de refuser de dispenser la formation dans le local mis à disposition par le client si ce local est inapproprié. Celui-ci devra être chauffé en hiver, pourvu de chaises en suffisance et d'une table, avoir au moins une prise électrique en bon état, avoir un point d'eau à proximité et des toilettes.

5.2 En cas d'absence d'un participant, celui-ci pourra se faire remplacer par un autre participant à condition que l'entreprise en informe Forma Up – Sylvie DUBOIS 24 heures à l'avance.

En cas d'absence d'un participant lors d'une formation en interentreprises (maladie, absence (in)justifiée) la facture initiale reste due.

5.3 En cas de retard de plus de 30 minutes, Forma Up – Sylvie DUBOIS se réserve le droit de ne pas accepter la participation du/de la retardataire.

5.4 Forma Up – Sylvie DUBOIS se réserve le droit d'exclure un(e) participant(e) si son comportement est inadapté

5.5 Forma Up – Sylvie DUBOIS se réserve le droit d'anticiper la fin de la formation suivant le nombre de participants, le degré de participation ou l'avancement de l'apprentissage, sans dépasser toutefois les 30 minutes.

5. Aucun départ anticipé d'un participant sera accepté sans l'accord écrit de sa/son responsable.

6. Conservation de données et informatiques et libertés

Forma Up – Sylvie DUBOIS conserve des données à caractère professionnel à des fins de gestion interne et en vue de transmettre au client des informations sur la formation suivie. Le client dispose toutefois d'un droit d'opposition, de rectification et de retrait vis-à-vis de ces données qu'il peut exercer par écrit.

7. Contestations et litiges

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi belge et portée devant le tribunal de commerce de Liège.

Forma Up – Sylvie DUBOIS

Au Rond Chêne 47 – 4053 EMBOURG